



**Bulletin Municipal
2023**

St-Julien-lès-Montbéliard



AU SOMMAIRE

Editorial _____	Page 03
Gestion communale _____	Page 04
Mairie en bref _____	Page 05
Infos diverses _____	Page 06
Des infos sur l'eau _____	Page 08
Effilogis _____	Page 09
Ça s'est passé en 2022 _____	Page 10
Actualité de nos forêts _____	Page 12
Nouvelles du SIVU de la Chauvière _____	Page 13
Le coin du recyclage _____	Page 14
Place aux associations _____	Page 16
Zoom : Les Randonneurs de la Vallée du Rupt _____	Page 18
Environnement _____	Page 20
Les St Julien de France _____	Page 22
Métiers d'hier et d'aujourd'hui _____	Page 24
Jeux _____	Page 26
Souvenirs... _____	Page 28

Ont participé à la rédaction de ce bulletin :

Devaux Laurence, Zinck Florence, Luniaud Serge, Moine Dominique,
Perrey Eric, Pétrequin Jean-Mary, Pétrequin Stéphane.

Directeur de publication : Devaux Laurence

Rédacteur en chef : Pétrequin Stéphane

Le mot du Maire

Grâce à l'amélioration des conditions sanitaires, ce début d'année 2023 marque le retour d'un moment de convivialité apprécié de nombreux habitants : la cérémonie des vœux du maire.

C'était aussi une première pour le nouveau Conseil Municipal. En effet, nous n'avons pas pu nous réunir en 2021 ni en 2022, et ce fut un grand plaisir que de se retrouver samedi 21 janvier.

Après l'extension du réseau de téléphonie mobile avec l'antenne Orange, 2022 a vu l'arrivée de la Fibre Internet Très Haut Débit à St Julien. Chacun peut maintenant se raccorder en contactant l'opérateur de son choix. Cela n'est pas obligatoire, mais il ne faudra pas trop tarder à le faire car le réseau cuivre ne sera plus entretenu par Orange d'ici quelques années.

En fin d'année 2022, le Conseil Municipal a pris trois décisions pour réduire notre consommation d'énergie, mais aussi notre empreinte écologique.

La première est l'extinction de l'éclairage public la nuit de 22h à 6h du matin, ainsi que le passage de 29 lampadaires de l'éclairage public en LEDS. Notre fournisseur fait face à des difficultés d'approvisionnement des pièces, et la mise en service accuse un peu de retard. Les panneaux signalétiques sont quant à eux déjà en place pour prévenir et sensibiliser les conducteurs.

La seconde est l'isolation des combles de la mairie, et la dernière est l'installation d'un compteur gaz dans la salle des fêtes. Ce dernier servira à mesurer la consommation d'énergie pendant la location, et les utilisateurs de la salle pourront payer en fonction de leur consommation réelle.

Les opérations d'enfouissement des réseaux secs sont également en projet. Le Conseil Municipal souhaite répondre à une demande exprimée par les habitants lors du sondage en début de mandat. Après l'enfouissement entre les 17 et 25 Grande Rue en 2021, il reste à réaliser une tranche de 300 mètres jusqu'à la sortie du village, et une autre de 150 mètres rue d'Echenans. Les deux projets sont à l'étude pour décision courant 2023. Les travaux devront être engagés avant la fin du mandat pour pouvoir bénéficier d'une subvention de PMA (Pays de Montbéliard Agglomération).

2023 est l'année de l'évolution de la collecte des déchets, avant la mise en place en 2024 de la Redevance Incitative. PMA a mis à votre disposition des informations dans vos boîtes à lettres courant décembre, et vous pouvez en lire un résumé à l'intérieur de ce bulletin. N'hésitez pas à consulter PMA ou les Conseillers Municipaux, nous sommes à votre disposition si vous avez des questions ou des préoccupations à partager.

Enfin j'en termine avec l'accès à la déchetterie de Désandans, un sujet délicat car celle-ci dépend du Syndicat SYTEVOM (**S**Yndicat mixte à vocation unique pour le **T**ransfert, l'**E**limination et la **V**alorisation des **O**rdures **M**énagères), alors que nos déchets sont traités sous la responsabilité de PMA. 2023 verra la mise en place d'un accès contrôlé avec une carte, et nous pourrons continuer à accéder à Désandans grâce à une convention signée entre PMA et le SYTEVOM. A ce stade rien n'est acquis pour le long terme, et les maires de la vallée du Rupt restent mobilisés pour trouver la meilleure solution pour les années à venir.

Le Conseil Municipal et moi-même vous renouvelons nos vœux pour 2023, des vœux de bonheur, de réussite, et surtout de santé.

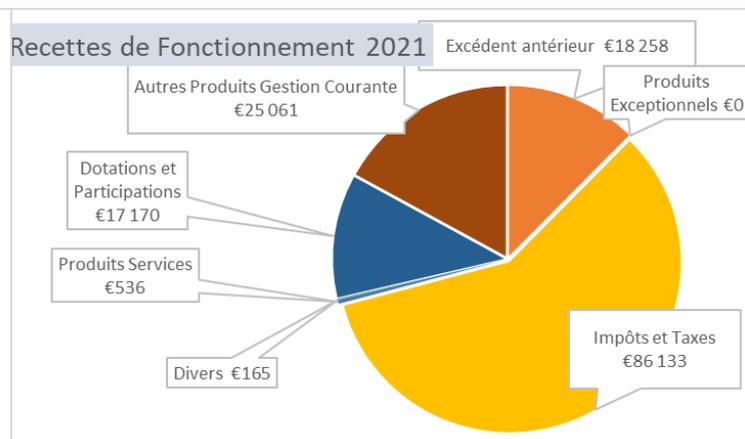
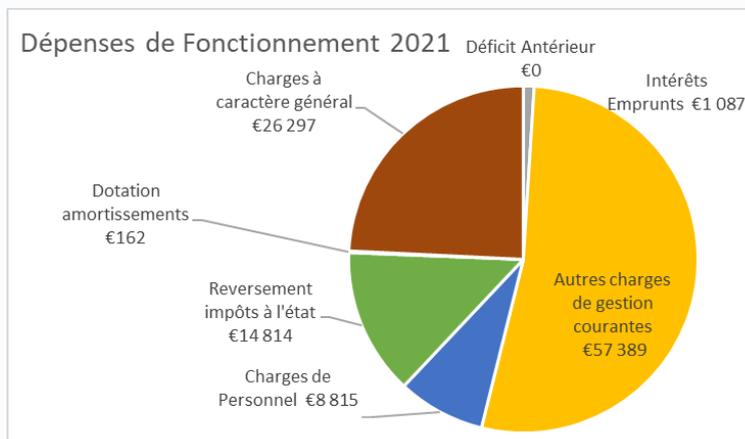
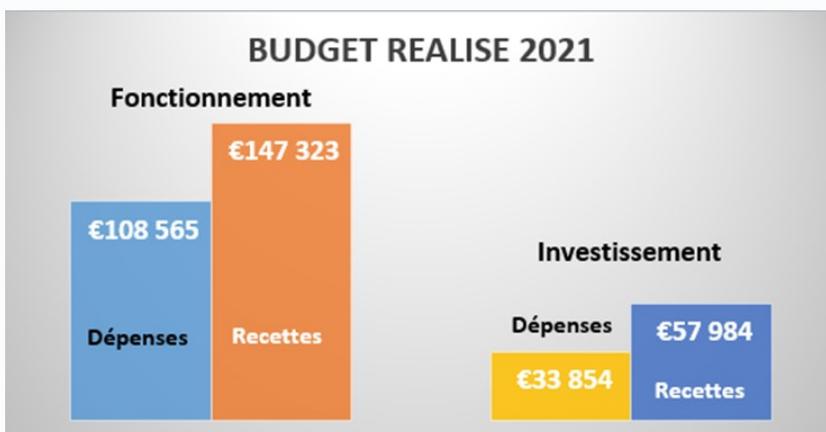
Laurence Devaux

Gestion communale



Le Compte Administratif :

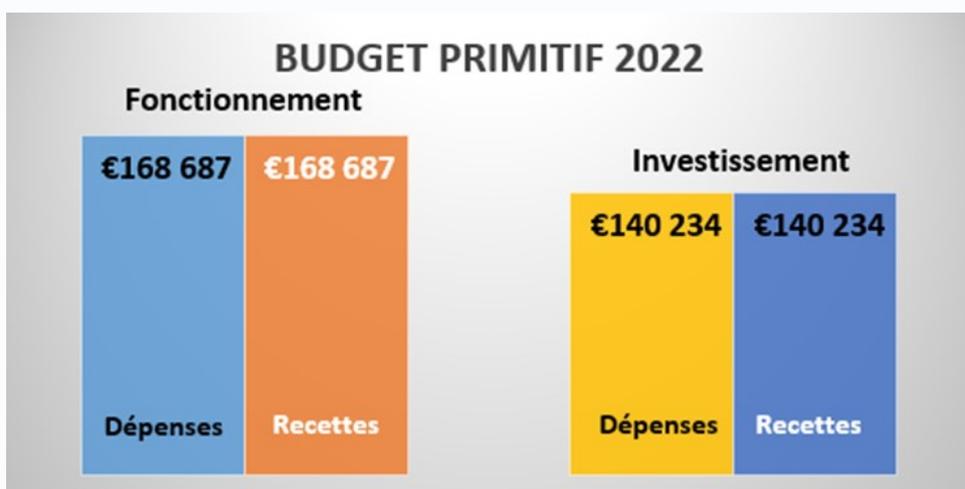
Il retrace l'ensemble des mandats de dépenses et des titres de recettes d'une collectivité pour l'année écoulée. C'est le comptable du trésor public qui est chargé d'exécuter les dépenses et les recettes selon les indications du maire, mais il ne lui est pas subordonné et il est personnellement responsable sur ces propres deniers des opérations comptables de la commune.



Le Budget Primitif.

Voté chaque année par le Conseil Municipal, il vient définir les orientations budgétaires et autoriser les recettes et dépenses de la commune sous le contrôle du Préfet. Les budgets des collectivités doivent toujours être votés en équilibre réel et sincère avant le 31 Mars.

La structure d'un budget intègre différentes parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement qui se composent, toutes deux d'une colonne dépense et d'une colonne recette.



Mairie en bref

Etat civil

Aucune modification sur 2022

Horaires

Ouverture secrétariat : Le mardi de 14h00 à 18h00
Le jeudi de 9h00 à 12h00

Permanence du Maire : Le samedi de 9h30 à 11h00 sur RDV



Contacts

Tel. Mairie : 03-81-93-43-85

Mail mairie : mairie@saint-julien-les-montbeliard.fr

Mail secrétariat : secretariat-mairie@saint-julien-les-montbeliard.fr

Mail commission fleurissement et environnement : delegue@saint-julien-les-montbeliard.fr

Mail commission communication : communication@saint-julien-les-montbeliard.fr

Site internet : www.saint-julien-les-montbeliard.fr

Panneau pocket



QR codes à flasher



Démarches

En Mairie

- Extrait d'acte de décès (pour les personnes décédées dans la commune uniquement)
- Extrait d'acte de mariage (pour les personnes mariées dans la commune uniquement)
- Extrait d'acte de naissance (pour les personnes nées dans la commune uniquement)
- Livret de famille
- Mariage, PACS
- Recensement, service national
- Demandes d'urbanisme
- Les permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir

En mairie, ou <https://autorisations-urbanisme.agglo-montbeliard.fr>

- Les certificats d'urbanisme

Sur le site www.service-public.fr :

- Une inscription sur les listes électorales
- Une demande de procuration pour les élections

Sur le site www.ants.fr

- Une carte d'identité
- Un certificat d'immatriculation
- Un passeport
- Un permis de conduire
- Un permis bateau
- Un titre de séjour ou de voyage
- Un visa

En cas de doute ou de besoin, vous pouvez néanmoins vous rapprocher de votre mairie pour une assistance ou contacter un lieu d'assistance France-service proche.



Information

Nuisances sonores...

Pour rappel, l'utilisation d'outils ou d'appareils causant une gêne sonore pour le voisinage (tondeuses, perceuses, ou autres...) est soumise à un arrêté préfectoral en date du 19 avril 2005, complété par l'arrêté communal du 7 Juillet 2005, stipulant que l'utilisation de ces appareils est autorisée aux jours et heures suivantes :

- ☞ Du lundi au vendredi 8h30-12h00 / 14h00-19h30
- ☞ Le samedi 9h00-12h00 / 15h00-19h30
- ☞ Interdite le dimanche et les jours fériés



Et feu de broussailles

Pour rappel, Il est interdit de brûler les déchets verts (herbe de tonte, feuilles mortes, résidus d'élagage, de taille de haies et arbustes, de débroussaillage) à l'air libre, ou avec un incinérateur de jardin

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

La distillerie et cidrerie

Le local distillerie - cidrerie, situé dans le bâtiment de la mairie (niveau de la rue) est toujours à votre disposition. Pour le réserver, il suffit de vous inscrire sur le panneau d'affichage prévu à cet effet sur la porte du local. La clé est à retirer au secrétariat de la mairie

DISTILLERIE	TARIFS
Habitants de Saint-Julien	6 €
Personne extérieure à la commune	15 €
CIDRERIE	TARIFS
Habitants de Saint-Julien	6 €
Personne extérieure à la commune	6 €

NOTE : Les informations pour la campagne 2022-2023 de distillation sont disponibles sur le site internet

Chasse toujours

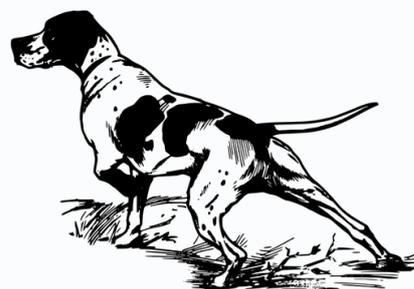
Pour rappel aux promeneurs, le jour **non chassé** sur le territoire de la commune est

- Le mercredi

En complément, le tir est interdit, dans le lieu dit « Le Grand Bois », les :

- Le samedi à partir de 13h00
- Le dimanche à partir de 13h00

Fermeture générale de la chasse : le 28 février au soir



Location communal

La salle communale ainsi que le matériel (tables et bancs) sont disponibles à la location pour toute personne de Saint-Julien, ainsi que pour l'organisation de séminaires.

Pour toute information, contacter le secrétariat ou le site http://saint-julien-les-montbeliard.fr/vie_pratique/location_salle_communale

ns diverses



France services—Assistance aux démarches numériques

➤ qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un guichet de proximité (à moins de 30 minutes de chez vous), regroupant sur son site plusieurs administrations, vous accueillant et vous accompagnant pour toutes les démarches administratives du quotidien.

➤ France services : pour quels services ?

Dans chaque guichet France services, il est possible de solliciter les services de l'État ou de partenaires de l'État :

- La Direction générale des finances publiques
- Le ministère de l'Intérieur
- Le ministère de la Justice
- La Poste
- Pôle emploi
- La Caisse nationale des allocations familiales
- L'assurance maladie (CPAM)
- L'assurance retraite
- La mutualité sociale agricole (MSA).

Au-delà de ce socle de services garantis, les collectivités peuvent déployer des offres de services complémentaires.

➤ France services : pour quelles démarches ?

Pour une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...)

Pour un accompagnement au numérique (favoriser l'apprentissage et développer les usages informatiques (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...))

une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...)

des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Exemples d'accompagnements proposés :

- je déclare mes revenus
- j'établis mon permis de conduire ou ma carte d'identité
- je demande une aide (allocation logement, RSA)
- je cherche un emploi
- je cherche à rembourser mes soins
- je prépare ma retraite
- je fais face à un litige ou un conflit
- j'attends un enfant.

➤ Les maisons France services près de Saint-Julien ?

France services de **Montenois**

- 4 place Toussaint Louverture
25260 Montenois
- 03 81 93 13 96
- franceservices@montenois.fr
- **Lundi** : 13:30 - 18:00
- **Mardi** : 09:00 - 12:00
13:30 - 18:00
- **Mercredi** : 13:30 - 18:00
- **Jeudi** : 13:30 - 18:00
- **Vendredi** : 09:00 - 12:00
- **Samedi** : 09:00 - 12:00

France services de **Saulnot**

- 4 Rue des Salines
70400 Saulnot
- 03 84 57 75 36
- saulnotefs@gmail.com
- **Lundi** : 14:30 - 18:00
- **Mardi** : 09:00 - 12:00
13:00 - 15:00
- **Mercredi** : 09:00 - 12:00
14:00 - 17:30
- **Jeudi** : 08:30 - 12:00
- **Vendredi** : 09:00 - 11:00
14:30 - 18:00

France services de **Montbéliard**

- 3 Avenue Léon Blum
25200 Montbéliard
- 03 81 36 52 03
- france.services.montbeliard@outlook.fr
- **Lundi** : 08:30 - 13:00
13:30 - 16:30
- **Mardi** : 08:30 - 13:00
13:30 - 16:30
- **Mercredi** : 08:30 - 13:00
14:00 - 16:30
- **Jeudi** : 08:30 - 13:00
13:30 - 16:30
- **Vendredi** : 08:30 - 13:00
14:00 - 16:30

France services de **Sochaux**

- 4 Rue de la Poste
25600 Sochaux
- 09 62 69 61 15
- france.services.sochaux@outlook.fr
- **Lundi** : 09:00 - 12:00
13:00 - 17:00
- **Mardi** : 08:30 - 12:00
13:00 - 16:00
- **Mercredi** : 13:00 - 18:00
- **Jeudi** : 08:30 - 12:00
13:00 - 17:00
- **Vendredi** : 09:00 - 17:00
13:00 - 16:00

L'eau à Saint-Julien



EAU DU
PAYS DE MONTBÉLIARD



Bulletin communal 2022 du service d'eau et d'assainissement
de SAINT JULIEN LES MONTBELIARD

Eau

Nombre de branchements neufs : 1
Nombre de branchements renouvelés : 0
Nb de fuites réparées sur branchement : 0
Nombre de fuites réparées sur canalisation : 1
Nombre de compteurs posés : 0
Nombre d'analyse eau potable (physico-chimique) : 0
Nombre d'analyse eau potable (physico-chimique) : non conforme : 0
Nombre d'analyse eau potable (Microbiologique) : 0
Nombre d'analyse eau potable (Microbiologique) non conforme : 0

Assainissement

Linéaire de curage réalisé : 17 mètres
Linéaire d'inspection télévisé : 0 mètre

Tarifs au 1er janvier 2023

Eau : 2,51 € TTC par m³
Assainissement : 1,94 € TTC par m³

Faits marquants 2022

SEPM* a procédé à une importante opération de renouvellement des diffuseurs d'air de la station d'épuration.

Des travaux de réfection du déversoir d'orage sur le réseau d'assainissement ont été réalisés entre la rue d'Echenans et la grande rue.

Depuis le 1er août 2022, la gestion de l'assainissement de la commune est désormais opérée par SEPM*.

*SEPM : Société Eaux Pays Montbéliard

C'est quoi ?

Un programme régional qui permet d'obtenir des conseils, de réaliser des audits, de bénéficier d'aides financières pour accompagner vos projets et atteindre le niveau **Bâtiment**

C'est pour qui ?

Effilogis accompagne les particuliers propriétaires d'une maison individuelle, les copropriétaires, les bailleurs sociaux, les collectivités et les associations dans leurs projets de rénovation énergétique.

Comment ça marche ?



Comment faire ?

Je suis un particulier :

Mon conseiller FAIRE
Pays de Montbéliard Agglomération
03.81.31.87.10
effilogis@agglo-montbeliard.fr
8 avenue des Alliés
25200 Montbéliard

Je suis une collectivité / association :

Mon conseiller en énergie partagé
Pays de Montbéliard Agglomération
Nicolas ROLIN
03.81.31.84.91
nicolas.rolin@agglo-montbeliard.fr
8 avenue des Alliés
25200 Montbéliard

Pour les autres cas et pour plus d'information, se reporter au site <https://www.affilogis.fr/>

Ça s'est passé en 2022



Arrivée de la Fibre Très Haut Débit

Financée par le Département du Doubs, l'Agglomération, la région Bourgogne Franche Comté et l'Etat, la fibre très haut débit est disponible à St Julien les Montbéliard depuis juillet 2022.

Le local technique est installé à Allondans et la fibre a été acheminée par câble dans chaque rue du village.

Chacun doit contacter son opérateur pour finaliser l'installation entre son logement et le domaine public.



RANDO'TEMPLLES à Saint-Julien le 28 juillet



L'Office de Tourisme, en collaboration avec la Paroisse Protestante de Montbéliard et l'association la Randonnée Hérimoncourtoise, a organisé pendant l'été 2022 dix randonnées.

Le but était de partir à la découverte des temples protestants du Pays de Montbéliard avec des randonnées familiales au départ de villages authentiques.

La randonnée organisée au départ de St Julien a per-

mis aux randonneurs de découvrir les étangs des Princes. Elle a été suivie d'une visite commentée du temple par la guide conférencière de l'Office de Tourisme, puis clôturée par un moment convivial avec des produits locaux.



Concert au Temple « En compagnie de Bach et Rameau »



Le 14 octobre, le conservatoire du Pays de Montbéliard a donné un concert au Temple de St Julien.

Clavecin, traverso, violon, violoncelle et viole de gambe, un programme de très grande qualité pour le plus grand plaisir des participants.

Remise des prix-jeunes « Les chemins de l'honneur »



Mercredi 14 décembre à l'Hôtel du Département, Ludovic Fagaut, 1er vice-président du Département, a décerné aux côtés des représentants de l'Éducation Nationale, de la section du Doubs de la Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH) et de l'Association des maires du Doubs (ADM) des prix à six jeunes pour leur engagement et leur sens civique.

Parmi eux, Guillaume Pétrequin a reçu le prix accessit des chemins de l'honneur de la part du département. Guillaume a été félicité pour son engagement au sein du Souvenir Français, et sa participation bénévole aux actions de la commune.

Actualité de nos forêts

2022, encore une année à battre des records !!!

Cette année a été marquée par des épisodes de chaleur et sécheresse successifs. Le début de l'année avec un mois de janvier très humide a ralenti les travaux d'affouage mais février et mars très secs ont permis de bien avancer. Ensuite les épisodes caniculaires de mai puis juillet ont été entrecoupés par des orages qui ont permis à la forêt de bien résister.

Nous avons enfin terminé l'année par un automne exceptionnellement chaud et humide.

Vente de bois 2022

Vente des bois façonnés :

**120 m³ de Hêtre vendus au prix de 100 euros le m³, 63 m³ de chêne au prix d'environ 447 euros le m³.
Ces prix sont toujours orientés à la hausse.**

Vente de bois de chauffage :

564 stères de bois fabriqués par les affouagistes et Daniel Picquart, soit sensiblement le même volume que l'année dernière.

Prévision hiver 2022-23

Cet hiver, le bois de chauffage se fera dans la parcelle 2 située à proximité du point R et des étangs.

Avec une demande plus importante que les saisons précédentes, nous avons réussi à satisfaire les quantités demandées. Il y aura peut-être un peu plus de chêne cette année dans les lots.

Le SIVU de la Chaulière

LE SIVU DE LA CHAULIERE :

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique regroupe 6 communes pour fournir un accueil scolaire et périscolaire de qualité sur la commune de Ste-Marie

POUR CONTACTER LE SIVU :

Permanence du secrétariat du SIVU, basé à la Mairie de Sainte Marie :
Lundi, Mardi et Vendredi : de 8H à 11H et le Mercredi : de 15H à 18H

Secrétaire: Harmonie GUYOT - Téléphone: 03.81.93.41.45

Mail: sivudelachauliere@orange.fr

LES EFFECTIFS DE L'ECOLE 2022-23 : 168 élèves pour 7 classes, répartis ainsi :

ENSEIGNANTS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL PAR CLASSE
Mme COUSIN	14		10						24
Mme BONNOT		9	13						22
Mme JACQUES				12 + 1	6 + 3				22
Mme DESFOSSEZ					13	11			24
M. DIEGO MOLINA						16 + 3	6		25
Mmes REVIRIOT							8 + 1	15	24
M. RAJKOVSKI et Mme GAUER							11	11 + 2	24
TOTAL PAR NIVEAU	14	9	23	13	22	30	26	28	165

Enseignante en ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire): Mme BONGIOVANNI (avec 10 élèves répartis dans les classes)

DERNIERES ACTIVITES DU SIVU :

Spectacle de Noël à l'école

Le jeudi 15 décembre a été, cette année, l'occasion du retour du spectacle de Noël. Jacques Boilley, chanteur musicien est venu partager un moment avec les enfants, interprétant les chansons de son album «Graines de vie». En 14 chansons, il décline toute la richesse du mot graine, alliant légendes et contes, souvenirs d'enfance, problèmes d'environnement, préservation de l'écologie...

Un voyage à travers le temps et l'espace sur des mélodies rythmées qui a enchanté petits et grands.

Les enfants inscrits au périscolaire ont ensuite pris le repas de Noël servi par l'équipe Léo Lagrange, revêtus de leurs habits de fête. Les membres du SIVU ont partagé ce moment de convivialité avec les enfants, une occasion de tisser des liens et de tester la production alimentaire.

Le Père Noël est ensuite passé à l'école de Sainte-Marie pour rendre visite à tous les élèves.

A cette occasion, le SIVU a offert un goûter de Noël, avec Jean-bonhommes, mandarines, boissons et papillotes, apprécié par tous.



**A LIRE
ABSOLUMENT**

POUBELLE GRISE / POUBELLE JAUNE

Quelques rappels et précisions sur la **REOMI** : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative et sur la distribution des bacs gris et des bacs jaunes

1/ Le renouvellement des bacs gris qui s'est étalé jusqu'en fin d'année 2022, s'applique dans 3 cas :

- Bacs endommagés
- Bacs trop anciens qui ne peuvent être pucés
- Volume non adapté, ne correspondant pas à la composition de votre foyer

Le bac n'a pas été changé si son volume correspond bien au nombre de personnes présentes dans votre foyer : **Mais il devra être impérativement pucé.** **Attention bac non pucé = Bac non ramassé**

Dés à présent si le bac est pucé, il sera comptabilisé à chaque levée sans aucune influence sur votre facture 2023, identique à celle de 2022.

Les bacs qui n'ont pas été ramassés au moment de la dotation du nouveau bac pourront être rapportés, après appel au secrétariat pour signaler ce retour.

Des questions ? : Si vous avez un bac qui ne correspond pas à la grille de dotation, s'il n'est pas pucé, si vous n'avez jamais été contactés, etc.: Appeler le 03 81 31 84 99 ou à défaut le secrétariat de Mairie 03 81 93 43 85, qui remontera vos réclamations aux services de PMA.

2/ Grille de dotation : INCONTOURNABLE

Fin 2023 : Vous pourrez prétendre à disposer d'un bac de taille inférieure, si la facture à blanc des levées 2023 montre que vous avez mis votre bac au maximum 6 fois dans l'année.

Vous pourrez bénéficier d'un bac plus gros, avec application du tarif correspondant, si :

- Vous gardez des enfants
- Ou dans le cas de personnes âgées nécessitant le changement de protections

Grille de dotation bac OM

- Foyers 1 personne : bac 80L
- Foyers 2 personnes / 3 personnes : bac 120L
- Foyers 4 personnes / 5 personnes : bac 240L
- Foyers 6 personnes et + : bac 360L
- Autres : bac 770L



3/ Bacs jaunes : Distribués fin décembre 2022 dans tous les foyers. Il sont, sauf demande particulière, de 240 litres, sans coût supplémentaire. **Utilisation de ce bac à compter du 1^{er} mars, PAS AVANT !**

4/ Mise en œuvre de la REOMI (Redevance des Ordures Ménagères Incitative)

Le calendrier de collecte sera affiché en Mairie et disponible sur le site <http://www.agglo-montbeliard.fr/#!/dechets/les-collectes.html>

MARS 2023							
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
Semaine 9			1	2	3	4	5
Semaine 10	6	7	8	9	10	11	12
Semaine 11	13	14	15	16	17	18	19
Semaine 12	20	21	22	23	24	25	26
Semaine 13	27	28	29	30	31		

Collecte **bac gris** (ordures ménagères) :
Mercredi semaines paires + jeudi 2 mars

Collecte **bac jaune** (déchets recyclables) :
Mercredi semaines impaires

A compter du 1^{er} avril 2023, un nouveau calendrier sera à votre disposition, qui couvrira le reste de l'année

5/ Tarifs Résidence Principale :

	BAC 80 L	BAC 120 L	BAC 240 L	BAC 360 L	BAC 770 L
	volume pour 1 pers.	volume pour 2 à 3 pers.	volume pour 4 à 5 pers.	volume pour 6 pers. et plus	cas particuliers
PART FIXE * Abonnement d'accès au service + forfait 12 levées / an	113,08 €	152,12 €	258,30 €	316,09 €	636,22 €
PART VARIABLE Tarif de la levée supplémentaire, à partir de la 13 ^e levée	3,60 €	5,40 €	9,72 €	12,96 €	27,72 €

recyclage

Le point R

Le fonctionnement du point R restera identique jusqu'à la mise en service des poubelles jaunes. Il sera ensuite petit à petit supprimé pour ne garder que le conteneur de verre et celui des biodéchets.

Pour rappel : Tout dépôt d'ordures, de déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, autre que ceux spécifiés expressément sur les conteneurs de récupération est strictement interdit, ainsi qu'à l'extérieur des bacs de récupération. Lorsque ces derniers sont totalement remplis, les personnes venant effectuer un dépôt sont tenues de conserver l'excédent ne pouvant prendre place dans les conteneurs.

Les infractions commises sont verbalisées (contravention de 5^{ème} classe, soit une amende pouvant aller jusqu'à 1.500 €) et un forfait de 100 € correspondant aux frais d'enlèvement sera systématiquement facturé au contrevenant.

Les déchèteries

ATTENTION

Carte d'accès OBLIGATOIRE lors de tout passage
Renseignez-vous au 03 81 31 84 99



■ DÉCHÈTERIES FIXES



MONTBÉLIARD La Chiffogne - Bd du 21^e Bat. de Chasseurs à Pied
SELONCOURT Route de Bondeval
VIEUX-CHARMONT Route de Brognard (A36, sortie 10 Brognard)
VOUJEAUCOURT Rue de la Charmotte (près de la CTPM)

HORAIRES

Périodes hiver (du 1^{er} janvier au 26 mars et du 31 octobre au 31 décembre)
• lundi au samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h 15

Période été (du 28 mars au 29 octobre)
• lundi au vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 17 h 45
• samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 18 h 15

En cas de déclenchement de l'alerte canicule de niveau 3 par la Préfecture, les horaires d'accueil des six déchèteries fixes seront modifiés pour une ouverture de 7 h à 14 h et les permanences de la déchèterie mobile seront annulées.

Déchets acceptés : ampoules, batteries, bois, cartons, cartouches d'encre, déchets d'ameublement, déchets verts (branchages, tontes de gazon et feuilles), déchets d'équipements électriques et électroniques, encombrants, extincteurs vides, huiles de vidange, huiles de friture, lampes, métaux, néons, papiers, piles, plâtres, pneus (de véhicules légers), polystyrène, produits toxiques, radiographies, vêtements (sauf dans la déchèterie de Pont-de-Roide-Vermondans).

PONT-DE-ROIDE-VERMONDANS Route de Dambelin

HORAIRES

Périodes hiver (du 1^{er} janvier au 26 mars et du 31 octobre au 31 décembre)
• lundi : 13 h 30 à 17 h 15
• mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h 15

Période été (du 28 mars au 29 octobre)
• lundi : 14 h à 17 h 45
• mercredi, jeudi, vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 17 h 45
• samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 18 h 15

COLOMBIER-FONTAINE Rue de Saint-Maurice

HORAIRES

Périodes hiver (du 1^{er} janvier au 26 mars et du 31 octobre au 31 décembre)
• lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h 15

Période été (du 28 mars au 29 octobre)
• lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 17 h 45
• samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 18 h 15

Vous avez accès aux 6 déchèteries fixes de PMA, ainsi qu'à celle de Désandans, par convention passée avec le SYTEVOM.

DÉSANDANS Rue du Cimetière

HORAIRES

Période hiver (du 1^{er} novembre au 28 février)
• lundi au samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h
• mardi : fermé

Période été (du 1^{er} mars au 31 octobre)
• lundi au samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 18 h
• mardi : fermé

Attention, dernier accès autorisé 10 minutes avant la fermeture.



Le détail complet des déchets autorisés sont sur la page : <http://www.sytevom.org/rubrique.php?id=645> du site SYTEVOM

En ce qui concerne les déchèteries de PMA, les informations sont sur le site <http://www.agglo-montbeliard.fr/dechets/recyclage.html>

PLACE AUX AS

●●● Le Tennis Club de la Vallée du Rupt ●●●



Le TENNIS CLUB DE LA VALLEE DU RUPT est un club affilié à la FFT (fédération française de Tennis). Il est équipé de 2 terrains de 1 surface, et propose également une section sport et santé. Accessible aux habitants de Saint-Julien, vous pouvez prendre plus de renseignements vers :

Christian Guéritot au 06 24 64 41 49



🪡🧶 Les Fruits de la Passion 🪡🧶



L'association « Les Fruits de la Passion » vous donne rendez-vous toutes les 2 semaines hors période de congés scolaires à la salle de la Mairie.

Toutes les personnes qui le souhaitent sont invitées à se joindre à nous pouvant ainsi nous permettre de développer d'autres talents.

Plus de renseignements vers :

Colette PACHOT



🐱🐶 Nos amis les bêtes 🐱🐶

Une belle histoire

Un gros minet se trouvait fin octobre dans le haut du village, vers la mairie. Il paraissait familier, gentil, caressant et semblait être perdu, abandonné...

Pas de collier, de tatouage ou de puce visible... le cas semblait désespéré.

Mais après concertation de toutes les personnes qui le nourrissaient et grâce au site Pet Alert, sa famille a été retrouvée à Voujeaucourt.

Jaguar a pu retrouver les siens et les enfants ont eu la joie d'avoir un cadeau de Noël avant l'heure.

(Merci à Mme N. Hélias pour ce partage)

Habitants de Saint-Julien, si vous faites ce genre de rencontre, n'hésitez pas à vous connecter sur ces sites d'alerte

- www.pet-alert-25.fr

ou

- www.chat-perdu.org

- www.chien-perdu.org

ASSOCIATIONS

Club ados PMA nord-ouest

Basé sur un principe de projets et d'activités à la carte, les jeunes choisissent les activités auxquelles ils souhaitent participer (en journée, demi-journée ou soirée). Ils ont ensuite rendez-vous à la salle ados inscrite sur le planning à l'heure indiquée sur le programme. Un ramassage en mini bus est possible sur demande.

La structure est ouverte à **tous les jeunes de 10 à 17 ans scolarisés au collège ou au lycée** et résidants sur le secteur Nord-Ouest de PMA (Pays de Montbéliard Agglomération) Allondans, Dung, Echenans, Issans, Montenois, Présentevillers, Raynans, Sainte-Marie, Saint-Julien, Semondans. L'Accueil jeunes est ouvert lors des vacances d'hiver, de printemps, d'été, et d'automne ainsi que les mercredis et vendredis soir.

Conditions générales d'accès :

Compléter un dossier d'inscription (sur demande auprès de Mallory CHARPIOT) :

- Fiche de renseignements - Photocopie des vaccins - Numéro d'allocataire de la CAF 25. - Photocopie de l'attestation d'assurance extra-scolaire.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

CHARPIOT Mallory Tél : 06.32.76.62.41

Mail : montenois.ados@francas-doubs.fr



Le rendez-vous du jeudi

Crée en 2019, cette association se réunit tous les jeudis de 14h30 à 16h30, à la salle du Préau, derrière le Temple de Sainte-Marie. Elle propose des activités telles que jeux de société (tarot, triomino, scrabble,...), petite randonnée, mais également des randorestos, barbecue au chalet de chasse, sortie au marché de Noël.

L'inscription est ouverte à tous, moyennant une cotisation annuelle de 10€, + 1€ par jeudi de présence pour la participation à la fourniture des boissons et gâteaux. Pour 2023, les activités proposées seront communiquées sur City All.

(City All : application smartphone de Sainte-Marie)



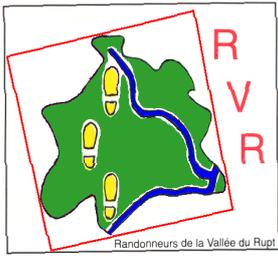
N'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Nous vous donnons rendez-vous tous les jeudis...

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Eloïse GROSCLAUDE - Tél : 06.81.05.17.95

Anne-Marie JOUFFROY - Tél : 06.87.23.89.90

Zoom sur



Les Randonneurs de la Vallée du Rupt

Siège social en mairie 3 rue des Moulins 25550 RAYNANS

Adresse courrier

Chez Monsieur Jean-Claude TYRODE

14 rue Jodry

25550 BAVANS

Contact :

03 81 96 24 96

06 82 24 26 41

jean-claude.tyrode@orange.fr

Présentation de l'association

Nous sommes une association de randonneurs pédestres de la vallée du Rupt créée en 1991. Nous avons créé et entretenons 140 km de sentiers sur 24 communes de Montbéliard à la Haute-Saône.

Nous organisons chaque année une marche populaire le premier dimanche d'avril, le deuxième si Pâques se trouve être le premier. Cette marche est organisée à tour de rôle dans les communes sur lesquelles nous avons créé et entretenons des sentiers, si la commune dispose d'une salle permettant l'organisation d'un repas en fin de journée.

Nous organisons des randonnées qui sont ouvertes à tous, adhérents ou non, nous n'imposons pas d'assurance particulière car nous ne sommes pas une association sportive, toutefois nous conseillons aux participants de s'assurer individuellement avec leur assurance habitation ce qui est moins coûteux que de prendre une assurance spécifique qui ne couvrirait pas les autres activités que chacun peut avoir.



Nous ne faisons pas de marche sportive, notre principe est de permettre à chacun de pratiquer la randonnée en prenant le temps de découvrir la nature et les villages traversés.

En période hivernale nous recherchons un lieu pour prendre le repas de midi (tiré du sac) dans une salle que généralement les communes mettent gracieusement à notre disposition, ceci permet d'effectuer des marches à la journée ou au choix en demi-journée (voir notre calendrier).



Le Président
Jean-Claude TYRODE

DATE	LOCALISATION	Niveau difficulté Durée Distance	Départ Lieu Heure	Animateur Nom Tél
19 Février	Saint Hippolyte	B 15 km	Sainte-Marie 8 h30	B. SCHORI 03 81 95 31 60
4 Mars	SOIREE DES RANDONNEURS	A - - - soirée	Raynans 20 h 00	JC. TYRODE 03 81 96 24 96
5 Mars	Raynans	A 9 km	Raynans 13 h 30	Évelyne DEVAUX 03 81 92 37 20
19 Mars	Rougemont	B 15 km	Sainte-Marie 8 h30	JL RACINE 03 81 97 86 34
Pensez à vous inscrire pour le 20 mars pour le repas de la marche populaire				
2 Avril	MARCHE POPULAIRE à LOUGRES	Circuits prévus de 12-18-22km	A partir de 8h	JC. TYRODE 03 81 96 24 96
16 Avril	Fournet Blancheroche	B 10 km journée C 18km journée	Sainte-Marie 8 h 00	B. SCHORI 03 81 95 31 60
30 Avril	Raddon et Chapendu (70)	B 12 288 m C 18km 485 m	Sainte-Marie 8 h 00	D. TISSERAND 03 81 92 33 62
14 Mai	Villars le Sec Randonnée en Suisse	B 20 km journée dénivelé 400 m	Sainte-Marie 8 h 00	Évelyne DEVAUX 03 81 92 37 20
Pensez à vous inscrire pour la sortie bus avant le 10 mai pour faire les réservations du restaurant				

DATE	LOCALISATION	Niveau difficulté Durée Distance	Départ Lieu Heure	Animateur Nom Tél
4 Juin	Marche de la mirabelle à Fallon (70)	A 15km journée A 6km journée	Sainte-Marie 8 h 30	M. BICHET 03 81 93 41 66
18 Juin	Sortie touristique en bus sous réserve du succès de la marche populaire		Sainte-Marie 7 h 00	JC. TYRODE 03 81 96 24 96
2 Juillet	Glère	B 18 km journée dénivelé 500 m	Sainte-Marie 8 h30	B.CRANEY 06 72 72 00 95
16 Juillet	Saignelégier Etang de la Gruère	A 16 km journée Dénivelé 250 m	Sainte-Marie 8 h00	Evelyne DEVAUX 03 81 92 37 20
30 Juillet	Les Combes - Remonot	B 16 km journée Dénivelé 210 m	Sainte-Marie 8 h 00	B. SCHORI 03 81 95 31 60
Pensez à vous inscrire pour le gîte avant le 20 juillet si possible				
13 Août	Cussey sur Lison	B 10km C 20km	Sainte-Marie 8 h00	D.TISSERAND 03 81 92 33 62
27 Août	Aissey – abbaye de la Grace Dieu	B 19 km journée Dénivelé 650 m	Sainte-Marie 8 h 30	JC. TYRODE 03 81 96 24 96
3 Septembre	Biaufond	C 14 km journée Dénivelé 600 m	Sainte-Marie 8 h 00	Evelyne DEVAUX 03 81 92 37 20
15, 16 et 17 Septembre	WEEK END EN GITE	Se renseigner		JC. TYRODE 03 81 96 24 96
24 Septembre	Goumois	B 10 km B 15 km	Sainte-Marie 8 h 00	B. SCHORI 03 81 95 31 60
1 Octobre	Marche populaire de Mandeuve	Plusieurs circuits	Se renseigner voir la presse locale	
15 Octobre	Rosières sur Barbèche	B 8 km B 13 km	Sainte-Marie 8 h 30	M. BICHET 03 81 93 41 66
29 Octobre	Vauclusotte	B 13 km	Sainte-Marie 8 h 30	B.CRANEY 06 72 72 00 95
12 Novembre	Grillades Lieu à définir	A 9 km + 9 km	Sainte-Marie 8 h 30 Sainte Marie 13 h 30	D. TISSERAND 03 81 92 33 62
24 Novembre	ASSEMBLEE GENERALE suivie du Beaujolais nouveau		Raynans 20 h 00	
26 Novembre	Sainte-Marie	A 8 km + 8 km	Sainte-Marie 8 h 30 Sainte-Marie 13 h 30	M. BICHET 03 81 93 41 66
2 Décembre	TELETHON le samedi	A 9 km 1/2 journée	Arcey 9h00	J.GENITONI 03 81 93 55 55
10 Décembre	Dans la vallée du RuptN	A 9 km + 9 km 2 x 1/2 journées	Sainte-Marie 8 h 30 13 h 30	JC. TYRODE 03 81 96 24 96

Niveaux de difficulté : **A** : facile **B** : moyenne
C : fort dénivelé

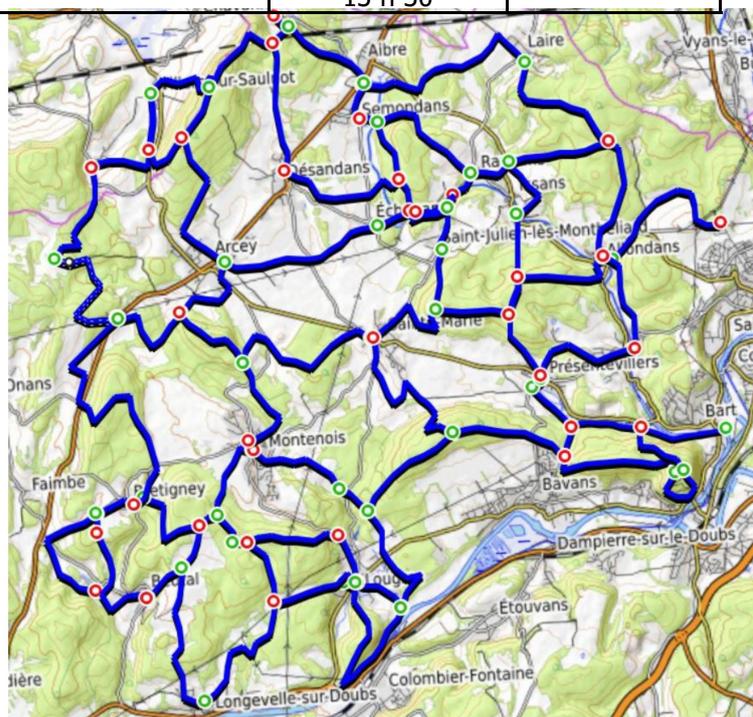
Location d'abris Bernard SCHORI 20 €/j, caution 200 €
Location de raquettes J-C TYRODE 2 €/j, caution 15 €

ASSURANCE : en plus de la responsabilité civile, notre contrat comprend la garantie "Individuelle Accident" qui couvre les dommages corporels d'origine accidentelle, survenant au cours de nos activités. **Toutefois nous recommandons aux adhérents de prendre une assurance famille couvrant toutes leurs activités.**

Nos randonnées sont ouvertes à tous gratuitement non adhérents pour une période d'essai Cotisation 12 € gratuit pour les enfants de moins de 14 ans

Comité : Président, Jean-Claude TYRODE ; Trésorier, Michel BICHET ; Secrétaire, Marie-Sol TYRODE

Responsables des sentiers, Michel BICHET, Bernard et Jacque CRANEY, Evelyne DEVAUX, Jacques GÉNITONI, Bernard SCHORI, Daniel TISSERAND



Environ

Petit retour sur les actions environnement de 2022

La saison a débuté en mars par un acte citoyen, à savoir un nettoyage des bords de route, ainsi que l'enlèvement des déchets qui ont malheureusement remplis de nombreux sacs .

En avril , une journée a été dédiée à la mise en place du grand mur de façon plus pérenne , une bâche a été installée tout le long pour maintenir l'humidité puis...



Miscanthus sinensis,



Rosiers emera,



Géraniums rozanne,

Erica et



Spirées de Japon



ont été disposés de façon à former un modèle répétitif le long du mur .

Les plantes s'installent doucement en laissant encore une place aux capucines , bourraches des anciennes plantations faisant un joli mélange et laissant un peu de la place à la fan-

En mai , nous avons préparé les différents massifs , et mis en place le fleurissent pour la période estivale .



Euphorbe ,



Fuchia ,



Sauge ,

Ainsi nous avons privilégié cet été,

nement

Gaura, Bégonias en mélange avec de traditionnels géraniums .



Dans les jardinières de la mairie des surfinias avaient été sélectionnés mais ces derniers ont souffert de la sécheresse de cette année et l'arrêt de l'arrosage demandé très tôt , Nous choisirons pour 2023 les traditionnels géraniums zonals plus résistants.

En octobre , la journée de nettoyage a été une belle journée, chrysanthèmes et pensées ont repris leur place ainsi que bulbes pour préparer le printemps .

Les décorations de Noël sont également à l'initiative de la commission environnement qui les pose et les dépose pour les fêtes.



Chaque événement est aussi un moment convivial tout au long de l'année , nous nous réunissons pour des temps forts clôturés généralement par un repas mais aussi les jeudis soirs en période estivale pour l'entretien.

La commission environnement, ouverte à tous, se réunira en début d'année pour recueillir vos suggestions et avis .

N'hésitez pas à m'en faire part également par le biais de la mairie ou par mail : delegue@saint-julien-les-montbeliard.fr

Je tiens à remercier à nouveau Mme le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal pour leur aide apportée aux manifestations, tous les bénévoles qui nous rejoignent et sans qui cette belle aventure ne peut se poursuivre, les habitants qui au quotidien embellissent notre cadre de vie.

Recevez tous mes vœux pour la nouvelle année



Florence Zinck pour la commission environnement

Les St Julien de France

Saint Julien en Beaujolais (Rhône)



Après deux ans d'interruption due au Covid, les rendez-vous de Saint Julien de France ont repris. Cette année, c'est Saint Julien en Beaujolais qui accueillait le rassemblement.

Le territoire de la commune s'étend sur une superficie de 6,89 km², à une quarantaine de km au nord de Lyon. Le village compte 879 Juliénoises et Juliénois. C'est une commune rurale dont la principale activité est la viticulture, la vigne occupe environ 1/3 de son territoire. Une coopérative vinicole y a été créée en 1986. St Julien est un village très ancien, il fut fondé vers l'an mil. En 1816, il a vu naître, Claude Bernard, médecin et physiologiste, professeur de médecine au Collège de France. On peut visiter au village, sa maison natale dans laquelle un musée a été aménagé. Les sportifs et les amateurs de randonnée pourront se balader à travers les vignes dans le paysage vallonné de la région des Pierres Dorées dont il est le dernier village au nord.



A gauche, l'église et à droite une rue du village aux maisons construites avec des pierres calcaires qui prennent un aspect doré dans la lumière du soleil.



Ci-contre, la maison natale de Claude Bernard.





Partout dans la région, on peut découvrir de magnifiques demeures, des jolis villages entourés de vignes dont Vaux-en-Beaujolais qui fut la source d'inspiration de l'écrivain Gabriel Chevallier pour écrire le roman Clochemerle qui fut illustré plus tard par Dubout.



A gauche la célèbre « Pissotière » de Clochemerle, personnage central du roman. A droite une maison sur la place où sont peints en trompe l'œil, les personnages imaginés par Dubout.



Un peu plus au sud, toujours dans le pays des Pierres Dorées, on peut se rendre à Marcy-sur-Anse, à la découverte du télégraphe de Chappe. Il subsiste dans le haut du village une des cinq dernières tour complètes visibles en France. L'association Côté Tour a restauré le bâtiment entre 1981 et 1984, la restauration complète s'est achevée en 2021. Le télégraphe de Chappe a fonctionné de 1794 à 1852 sur tout le territoire français.

La tour de Marcy est la 55^{ème} station de la ligne Paris-Lyon, c'est une construction de 6 mètres de haut pour 4 mètres de côté, surmontée d'un mat supportant les bras orientables

(photo de gauche). Au premier étage le mécanisme de commande des bras, reconstitué à l'identique, est fonctionnel (photo de droite).



Métiers d'hier et d'aujourd'hui

Le Charpentier.

Cet exposé traite uniquement de la charpente civile qui entre dans la construction des édifices, y compris cintres, échafaudages, matériel de levage. La charpente navale ou de marine, la charpente hydraulique comprenant ponts, digues, barrages, portes d'écluses et la charpente militaire ne sont pas traitées.



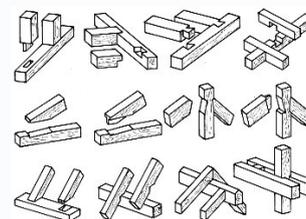
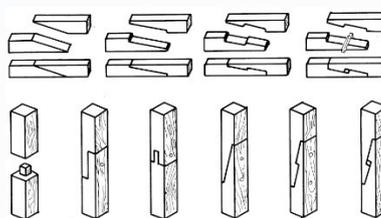
Le charpentier est le plus ancien des ouvriers du bâtiment. Si l'on remonte aux premières cabanes, c'est avec une hache de pierre attachée avec des lanières de cuir à un manche de bois ou de corne que les artisans des temps préhistoriques coupaient et débitaient les bois.

Les outils évoluent rapidement. Le charpentier préhistorique a laissé de nombreuses traces de ses constructions, en particulier les habitations lacustres.



Plus tard, les égyptiens, par manque de bois ont peu développé la charpente dans l'art de bâtir, mais furent présents dans la construction de bateaux et la manipulation des blocs de pierre

Ils possédaient un outillage assez complet comme la scie à main, le maillet, le ciseau, la cognée. Ces outils sont représentés sur des bas-reliefs vieux de 5000 ans.



Ensuite les grecs construisirent leurs premières maisons en bois. Les poteaux furent les précurseurs des colonnes. Les combles étaient semblables à ceux établis dans les temps modernes. Ils étaient fermés par un fronton. Les techniques d'assemblages étaient les mêmes que celles d'aujourd'hui.

Les romains, procédèrent des grecs et suivirent leurs traditions et développèrent les structures en triangle.

Le dessin technique fait un bond en avant avec l'invention des voûtes d'arrêtes, hémisphériques et en cul de four. Ces dessins font appel à la géométrie descriptive que Gaspard Monge acheva de mettre au point au 18ème siècle. Pour porter provisoirement les pierres pendant la construction de ces voûtes, il faut des cintres en bois qui épousent les formes parfois complexes.



Les outils d'aujourd'hui étaient connus des romains. Le rôle du charpentier était considérable ; son habileté lui permet de réaliser des constructions hardies. (cintres du pont du Gard soutenant chacun 180 tonnes de pierres) Le charpentier fabriquait aussi des machines de guerre sophistiquées

En Gaule, les villes gallo romaines ressemblent à celles de l'empire romain. Les charpentiers gaulois maîtrisaient parfaitement les techniques d'assemblages.

La charpente romane est à la hauteur de l'architecture remarquable de cette époque.

L'art de la charpenterie atteint son apogée au XVème siècle. Viollet le Duc dira que « l'esprit des bâtisseurs s'était particulièrement appliqué à le perfectionner et ils étaient arrivés à produire des œuvres remarquables »

Les assemblages sont parfaits, simples, bien proportionnés à la force du bois auquel ils doivent satisfaire. Les bois ne seront pas enfermés dans la maçonnerie mais laissés libres et aérés. L'étude et de même que la pureté et la juste proportion des assemblages indiquent chez les ouvriers une longue habitude de bien faire. Le fer ne vient pas comme dans les charpentes modernes, suppléer à l'insuffisance ou à la faiblesse des assemblages.



Les bois utilisés dans les charpentes médiévales ne furent jamais séchés pendant des années avant d'être utilisés, mais taillés verts et mis en place peu après, contrairement aux affirmations fantaisistes des médias après l'incendie de Notre-Dame de Paris ; La réalisation de la charpente de cet édifice a consommé autour de 1000 chênes. 97% d'entre eux étaient taillés dans des fûts d'arbre de 25-30 cm de diamètre et de 15 m de longueur pour les pièces maîtresses. Les chênes abattus correspondaient précisément

aux sections recherchées et leur équarrissage se faisait à minima avec peu de perte de bois et étaient âgés de 60 ans. On est loin des chiffres annoncés dans les reportages.

Le métier de charpentier faisait partie des métiers déclarés francs, comme les maçons et les tailleurs de pierre. Ces métiers pouvaient être exercés librement pourvu que l'on eût les connaissances nécessaires.

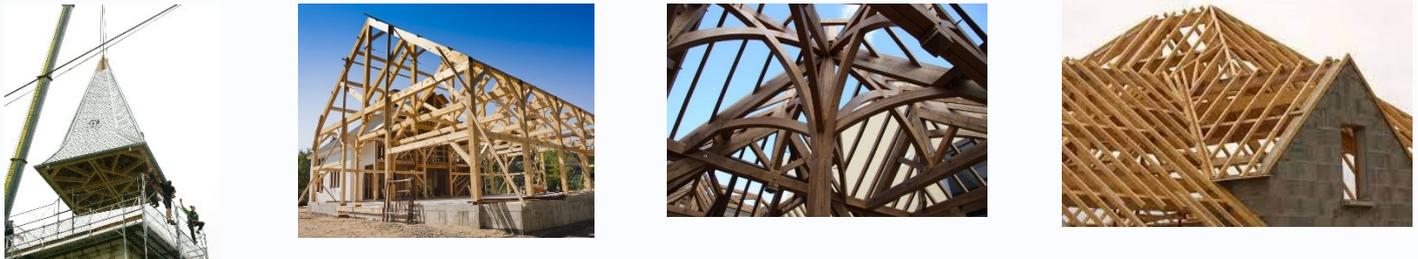
Les principaux outils utilisés étaient la scie de long, la doloire pour équarrir les grumes, l'herminette pour dégrossir les ouvrages sculptés et façonner des surfaces courbes et achever le dressage, la bisaigüe pour dresser des tenons et mortaises,



des ciseaux et bédanes pour tailler des assemblages, diverses scies. Ces outils servent encore aujourd'hui pour les besoins des restaurations.

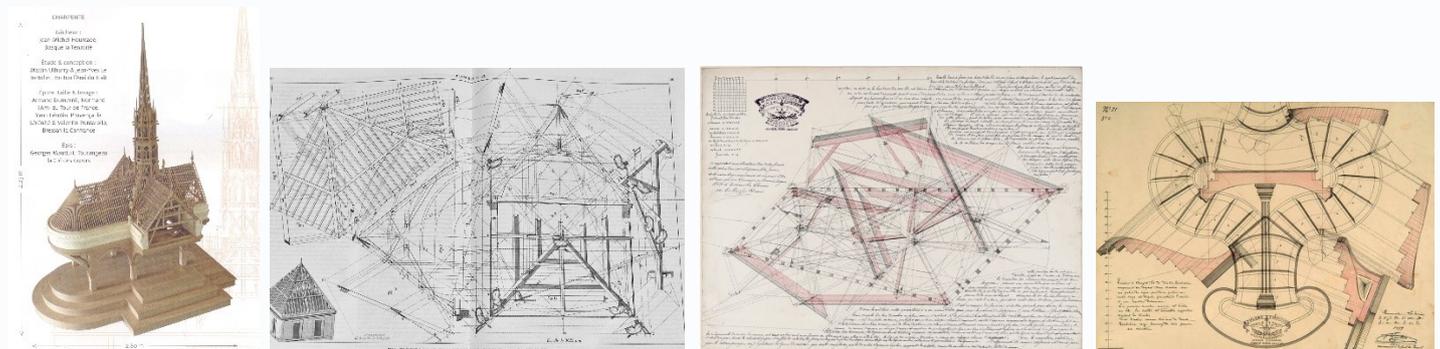
Avec la révolution industrielle au 19ème siècle, fonte, fer forgé acier et béton concurrencent le bois et sa pratique régresse. Maintenant, les charpentes sont taillées en atelier, certaines y sont même assemblées et mises en place entièrement finies voire même couvertes de tuiles. Le levage se fait au moyen d'un matériel puissant.

Les missions du charpentier moderne sont variées : il fabrique des structures de hangars industriels et agricoles, réalise des toitures de pavillons et d'immeubles, fabrique des chalets.



Certaines entreprises sont spécialisées dans la restauration des charpentes anciennes dans le plus pur respect de la tradition

La pratique de l'art du trait, hisse le charpentier aux côtés du tailleur de pierre au premier rang de la hiérarchie ouvrière. Le Compagnonnage est toujours riche de la présence des charpentiers en son sein. Pour la restauration de Notre Dame de Paris, de jeunes compagnons ont réalisé une maquette de la charpente de cet édifice qui fait honneur au métier. Cette maquette a prouvé que le savoir faire était toujours présent et au final c'est ce projet qui a été retenu. Eugène Viollet le Duc doit être rassuré.



De tous temps les charpentiers ont excellé dans l'art de du levage des charpentes, en particulier pour lancer des cintres de coffrage pour pierre de taille ou béton armé au dessus des rivières ou des gorges. Leurs techniques ont été reprises par les charpentiers métalliques (viaduc de Garabit, tour Eiffel).

Vous pourrez découvrir le sens du devoir chez les compagnons charpentiers en lisant le livre « la pendule à Salomon » écrit par un compagnon contemporain Raoul Vergez. Le film tiré du livre est accessible sur YouTube et le dvd est toujours en vente. Le musée du compagnonnage de Romanèche-Thorins près de Moulin à vent dans le Beaujolais met en valeur l'art de la charpente. Sa visite peut se cumuler avec celle du « Hameau du vin ».

Jeu, casse-tête et divertissement

Les mystères de notre belle langue...

En Français, deux mots écrits avec les mêmes lettres ne se prononcent pas toujours de la même façon

*En voici quelques exemples, ce sont des **homographes***

Je suis **content** qu'ils vous **content** cette histoire : mon premier fils **est** de l'**Est**, il en est **fier** et l'on peut s'y **fier**. Ils n'ont pas un caractère **violent** et ne **violent** pas leur promesse. Leurs femmes se **parent** de fleurs pour plaire à leur **parent**.

Il **convient** qu'elles **convient** leurs amis et qu'elles **expédient** une lettre pour les inviter, c'est un bon **expédient**.

Il serait bien que nous **éditions** cette histoire pour en réaliser de belles **éditions**

Voici également quelques exemples *d'homographes* de même prononciation

*Ce sont des **homographe homophones**....*

Vois cette **dame** qui **dame** le sol, je vais **d'abord** te dire qu'elle est **d'abord** agréable.

Mais voici l'exemple le plus extraordinaire de la langue Française :

Des mots de sens différents mais de prononciation identique

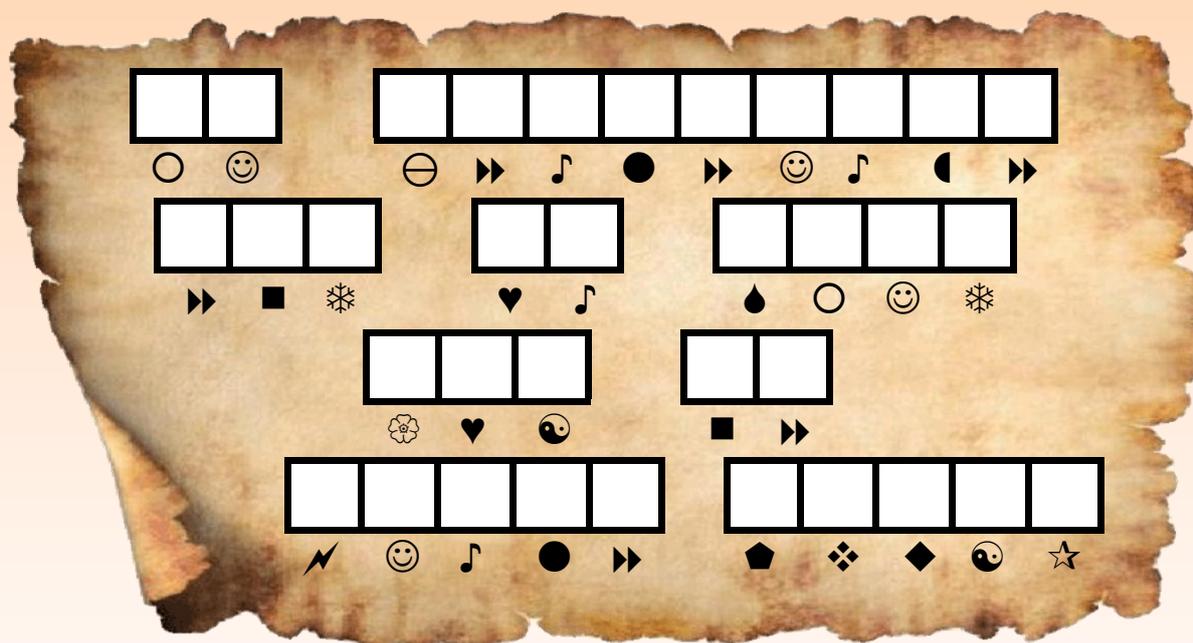
Le **ver** allait **vers** le **verre vert** et non **vers** la chaussure de **vair** gris

De quoi s'y perdre n'est-ce pas ?



Reconstituez les noms de 15 insectes avec les syllabes mélangées dans cette grille

BYX	BEL	GUÊ	HAN	DO
TER	RE	NAI	DON	MI
SE	CI	SCA	TI	LI
TE	TI	BOM	BÉE	CRI
LU	LON	QUE	MOUS	PU
QUET	TE	PE	GA	LE
TON	BOUR	RA	NE	PHO
MAN	QUE	RY	LE	FRE



- | | | |
|-------|-------|---------|
| ☺ = A | ○ = L | ■ = S |
| ☆ = D | ♪ = N | ❄ = T |
| ▶ = E | ◆ = O | ♥ = U |
| ⬠ = F | 💧 = P | ⊖ = V |
| ● = G | 🌸 = Q | ◐ = ... |
| ☯ = I | ❖ = R | ⚡ = ... |

Souvenirs

Ah ! ma verte campagne

Où ma jeunesse j'ai passé

**Et tant de souvenirs qui me sont restés
Que j'y laisserai et mon cœur et mon âme.**

Verte prairie et grande forêt

Entourent mon petit village

**Le chant des oiseaux à travers le bocage
Lui donne un air de fête lorsque le jour naît.**

**Quelle est belle ma campagne au printemps
Parcourant ses chemins où les fleurs s'épanouissent
Regardant ses beaux arbres où les pommes mûrissent
Et les feuilles d'automne emportées par le vent.**

Cher petit pays tu as pris tout mon être

Dans ton ruisseau où l'hiver j'ai glissé

A ta douce fontaine ton eau j'ai puisé

Aujourd'hui ces souvenirs se bousculent dans ma tête.

Je garderai en moi jusqu'à mon dernier souffle

Une merveilleuse image de toutes tes beautés

Qui font de mon village toute sa fierté

JMP